

Le Champ exquis devient scène conventionnée

C'est au cours de l'été que Laure Rungette, directrice du Théâtre du Champ exquis, à Blainville-sur-Orne (14), près de Caen a reçu la notification de son conventionnement. La structure porteuse, entre autres, du festival petite enfance Ribambelle, devient donc une scène conventionnée d'intérêt national « arts, enfance jeunesse » à compter de la fin de cette année. « *La signature est en cours* », se félicite Laure Rungette, qui annonce une inauguration plus officielle après les élections municipales, au printemps 2020. « *Lorsque nous avons mis en place le Pôle normand jeune public et familial, en 2017, toutes les collectivités nous ont soutenues et accompagnées. Depuis, elles sont toujours à nos côtés* », citant la Communauté urbaine Caen la Mer, la Région Normandie, le Département du Calvados et la DRAC Normandie. Dès à présent, le projet évolue, notamment une forte ouverture sur le développement de la création. Des résidences plus nombreuses seront accueillies, bien au-delà de l'habituelle activité de production de la compagnie du Champ exquis, structure historique fondée en 1987. Laurance Henry (AK Entrepôt) et Déborah Lennie (Compagnie Want for a better). Des temps de résidences bénéficieront à la Compagnie du Porte-Voix pour Anima, ainsi qu'à la compagnie AK Entrepôt pour *Tomber en amour*, et des soutiens à la création seront accordés à trois projets (*Pépé Bernique*, du Collectif Les becs verseurs et *l'Ancêtre*, par Art-K Compagnie). La programmation va progressivement « *s'affirmer à l'année* », au-delà des deux temps forts que sont Ribambelle au printemps et le focus petite enfance de fin d'année. En outre, la nouvelle scène conventionnée va aussi développer son projet autour des écritures contemporaines, avec l'ambition de conforter un lieu ressource naissant pour la littérature jeunesse, en lien avec le spectacle vivant. Un partenariat avec les Scènes appartagées, La ronde des auteurs et Minute papillon viendra notamment nourrir le projet cette année. Dans cette nouvelle configuration, et même si Ribambelle était déjà soutenu depuis sa création par la DRAC, le Théâtre du Champ exquis va atteindre la somme plancher (50 000 €) que l'État affecte aux lieux de ce « réseau ». ■ C. P.